

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique**SAINT-JEAN-DE-BREVELAY (Morbihan)**
ZI du Lay

sous la direction de

Vérane Brisotto



Inrap Grand Ouest
Mars 2014

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
56622

Nr site
-

Entité archéologique
-

Arrêté de prescription
SRA
2013-364

Code Inrap
D106229

SAINT-JEAN-DE-BREVELAY (Morbihan)
ZI du Lay

sous la direction de

Vérane Brisotto

avec les contributions de

Delphine Mathonnat
Philippe Boulinguez
Julie Conan

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-Sévi-
gné cedex
Tél. :02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Mars 2014

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
17	Arrêté de désignation

Résultats

21	1.	Le cadre de l'opération
21	1.1	Circonstances de l'opération
21	1.2	Localisation de l'opération et topographie des lieux
21	1.3	Contexte géologique
25	1.4	Contexte archéologique
25	1.5	Stratégie et méthodes mises en oeuvre
27	2.	Présentations des résultats
27	2.1	Observations générales
27	2.2	Le parcellaire moderne et contemporain
28	2.3	Le parcellaire non daté
31	3.	Conclusion

Annexes

34	Annexe 1 : inventaire des tranchées et du mobilier
39	Annexe 2 : compléments cadastraux



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Saint-Jean-de-Brevelay

Adresse ou lieu-dit
ZI du Lay
Codes
code INSEE
56222

Numéro de dossier Patriarche

-

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X : 1 271 750
Y : 7 199 875
altitude : 86,50 à 107m NGF

Références cadastrales

Commune
Saint-Jean-de-Brevelay

Année
2013

section(s)
ZB

parcelle(s)
n° 21, 56, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

-

Aménageur

Saint-Jean-Communauté

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Saint-Jean-Communauté

Surface du projet d'aménagement

- m²

Nature de l'aménagement

Extention ZI

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
n° 2013-364

Numéro de l'opération
n° D106229

Numéro de l'arrêté de désignation
n° 2013-

Opérateur d'archéologie
Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Vérane Brisotto, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex

Dates d'intervention sur le terrain

du 06/01 au 15/01/2014

Surfaces

Emprise prescrite
61 852m²

Emprise diagnostiquée
4989 m²

Ratio
8 %

Mots Clefs des Thesaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
 - inférieur
 - moyen
 - supérieur
- Protohistoire
- Chalcolithique
- âge du Bronze
 - ancien
 - moyen
 - récent
- âge du Fer
 - Hallstatt (premier âge du Fer)
 - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
 - Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile (atelier)
- Atelier métallurgique
- Parcellaire, Chemin

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique : 3 tessons
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaique
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants administratifs

Stéphane Deschamp, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Christian Cribelier, SRA	Ingénieur d'Etudes	Mise en place et suivi de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de base	Equipement
Marie-Madeleine Nolier, Inrap	Logisticienne Grand-Ouest	Location du matériel
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne Grand-Ouest	Location du matériel

Équipe de fouille

Vérane Brisotto, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Delphine Mathonnat, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, relevés
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevé du plan général

Équipe de post-fouille

Vérane Brisotto, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Delphine Mathonnat, Inrap	Technicien d'opération	DAO
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Traitement topographique
Julie Conan, Inrap	Assistante d'étude	PAO

Notice scientifique

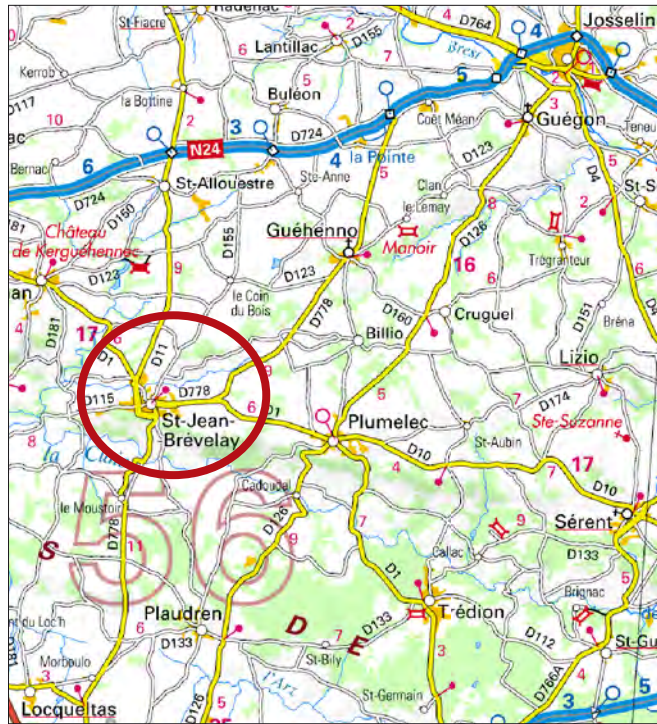
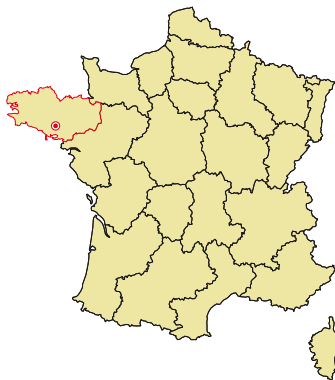
Dans le cadre d'un projet d'extension de la ZI du Lay, sur la commune de Saint-Jean-de-Brevelay, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 61852 m².

Seuls quelques petits réseaux parcellaires, en partie modernes ont été mis au jour. Les autres fossés, dont l'un deux pourrait être en rapport avec un chemin ancien, n'ont pu être datés, mais pourraient s'avérer plus anciens, puisque leur orientation diverge du maillage moderne et contemporain.

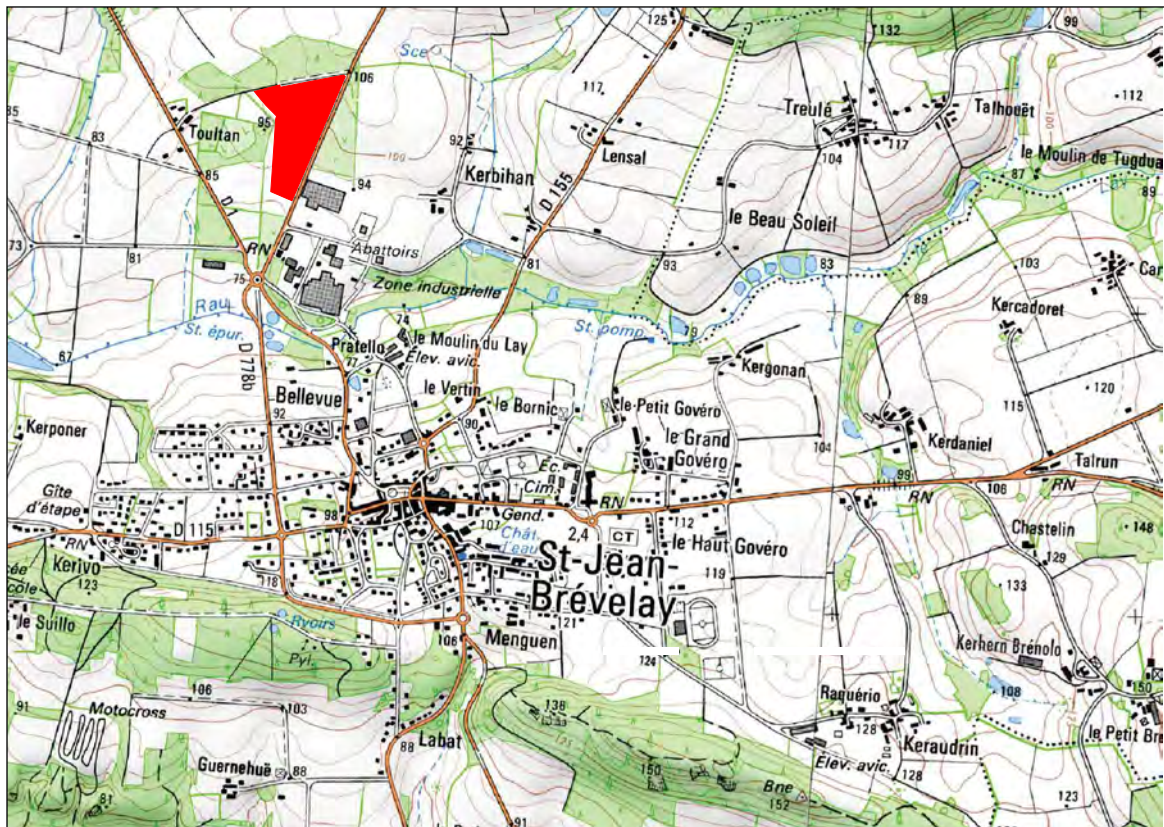
Malgré une bonne lisibilité du terrain et une assez bonne conservation des fossés, la pauvreté du mobilier semble conforter la faible fréquentation humaine de cette zone.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Adresse/Lieu-dit : ZI du Lay,
 5660 Saint-Jean-de-Brevelay
**Coordonnées géographiques et
 altimétriques :**
 X : 1271750
 Y : 7199875
 Z : entre 86,5 et 107 m NGF
 Section (s) et parcelle (s) :
 ZB 21,56,66,69,70,71,72,73,74



Carte communale au 1 / 250 000 0 5 10 km 1/250 000



0 1km

Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/25000

Fig 1 : Localisation de l'opération, sur fond de carte national, régional (© IGN 1/250 000) et communal (© IGN 1/25 000).

Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2013-264 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBAACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la demande de permis d'aménager n° 056 222 13 E0002 pour Saint-Jean Communauté représentée par son président M. Léon Guyot, transmise par Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan pour un terrain situé à Saint-Jean-Brévelay, ZI du lay; reçue le 18 septembre 2013 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet la grande superficie du projet de l'aménagement et sa situation topographique sont favorables aux implantations humaines et à la conservation des vestiges archéologiques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : SAINT-JEAN-BREVELAY

Lieu-dit : ZI du Lay

Cadastre : section : ZB parcelles : 21, 56, 66, 69, 70, 71, 72, 73, et 74

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

D10 6229

REÇU LE

09 OCT. 2013

4600
I.N.I.R.A.P.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

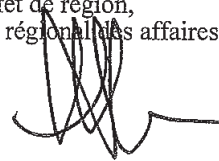
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Saint-Jean Communauté représentée par son président M. Léon Guyot, 27 rue de Rennes, Maison des services publics, 56660 Saint-Jean-Brévelay, BP 3 et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le **- 2 OCT. 2013**

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles



François ERLNBACH

destinataires : Saint-Jean Communauté
INRAP
CG 56, Service départemental d'archéologie
DDTM du Morbihan
copie à : Préfecture du Morbihan



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-264**

région :	Bretagne		
département :	Morbihan		
commune :	SAINT-JEAN-BREVELAY		
lieu-dit :	ZI du Lay		
Cadastre :	section : ZB	parcelles : 21, 56, 66, 69, 70, 71, 72, 73, et 74	
pétitionnaire:	Saint-Jean Communauté		

Emprise du diagnostic archéologique : 61 852 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement.

Fait à Rennes, le **- 2 OCT. 2013**

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles

François ERLÉNBACH

**SAINT-JEAN COMMUNAUTE
PARC D'ACTIVITES DU LAY A SAINT-JEAN BREVELAY****1.2.2. Voies d'accès**

La desserte automobile et poids lourds se fait uniquement par la RD 11 ce qui implique la conception d'un carrefour de type « tourne-à-gauche » afin de sécuriser les débouchés automobiles. La voie ou contre-allée existante est conservée mais réduite à une simple impasse desservant quelques lots.

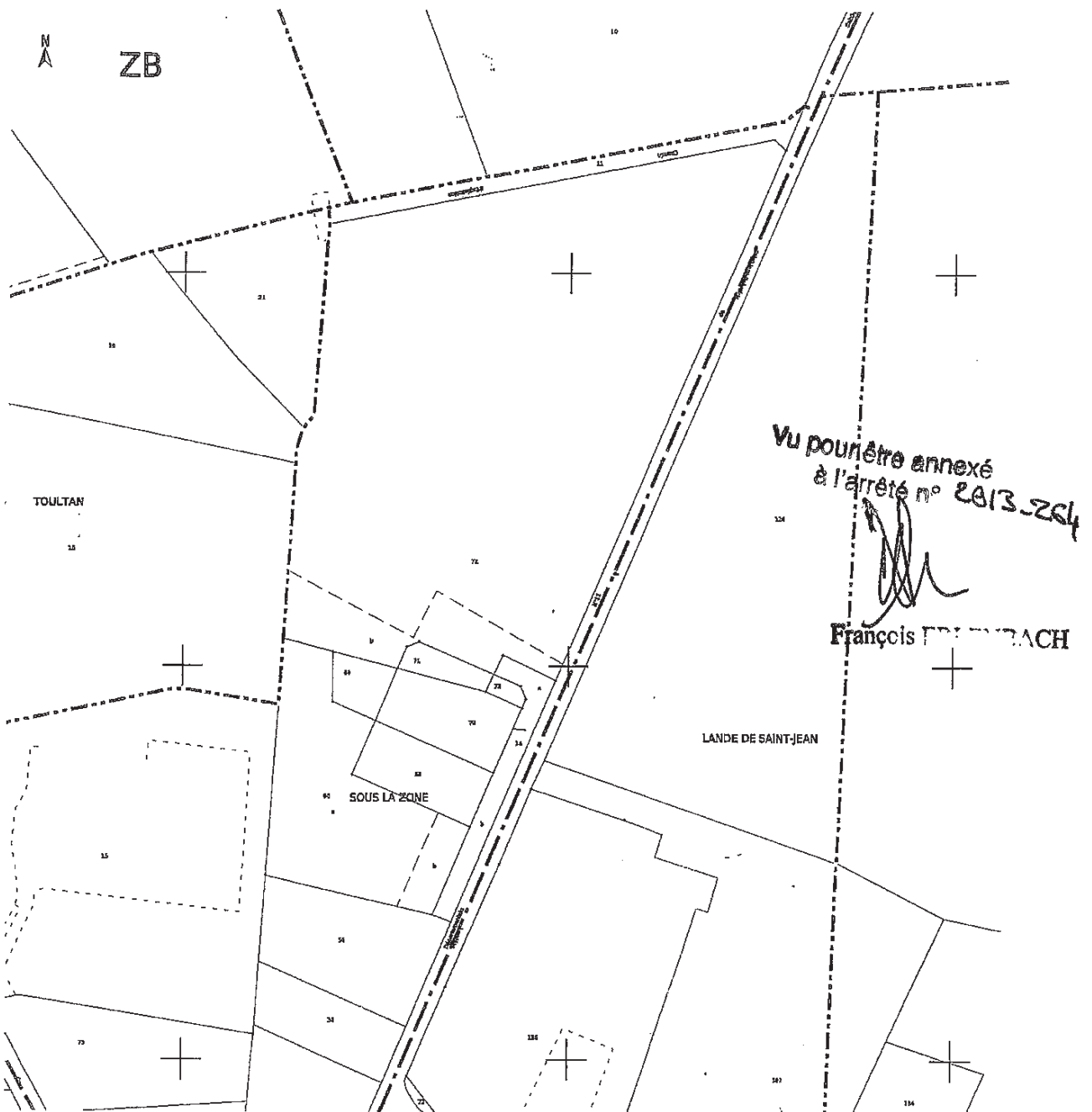
1.2.3. Désignation cadastrale

La partie opérationnelle concernée par l'urbanisation est cadastrée section ZB n°21, 56, 66, 69, 70, 71, 72, 73 et 74 pour une surface lotie de 61852 m².



Extrait du plan cadastral (document sans échelle)

**1.2.4. Caractéristiques du site par rapport aux équipements publics**

Le site a fait l'objet d'un diagnostic en 2010 suivant le programme Bretagne Qualiparc. Il a été décidé de requalifier la ZA existante à forte dominance agro-alimentaire et de développer un nouveau Parc d'Activités au Nord-Ouest pour recevoir de nouvelles entreprises et diversifier le type d'activités ainsi que la taille des entreprises. Cette extension est aisée car elle est desservie par tous les réseaux (AEP, EU, BT, Télécom, gaz) et principalement en souterrain.



Réf doc : PA01 – 811518-872-PDC-SI-1-003-A

 <p>Cabinet BOURGOIS Groupe MERLIN</p>	<p>ZI du Prat – 1, rue Alain Gerbault 56000 VANNES</p>	 <p>Atelier COURCHINOUX ARCHITECTE PAYSAGISTE CONCEPTEUR D'ESPACES</p>	<p>17, rue du Canal 56120 JOSSELIN</p>
<p>Téléphone : 02-97.42.52.00 Télécopie : 02-97.42.57.66</p>	<p>Téléphone : 02-97.22.97.46</p>	<p>E-mail : cb-vannes@cabinet-bourgois.fr E-mail : courchinoux.paysagiste@orange.fr</p>	

Arrêté de désignation



RECU LE
5674
09 DEC. 2013

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**Arrêté n° 2013-296 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-264 du 2 octobre 2013**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2013-264 du 2 octobre 2013 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Saint-Jean-Brevelay - ZI du Lay (56) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Vérane BRISOTTO - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-264 du 2 octobre 2013 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Saint-Jean-Brevelay.

Fait à Rennes, le - 2 DEC. 2013

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

destinataires : INRAP

copie à V. Brisotto
mairie de Saint-Jean-Brevelay

II. Résultats

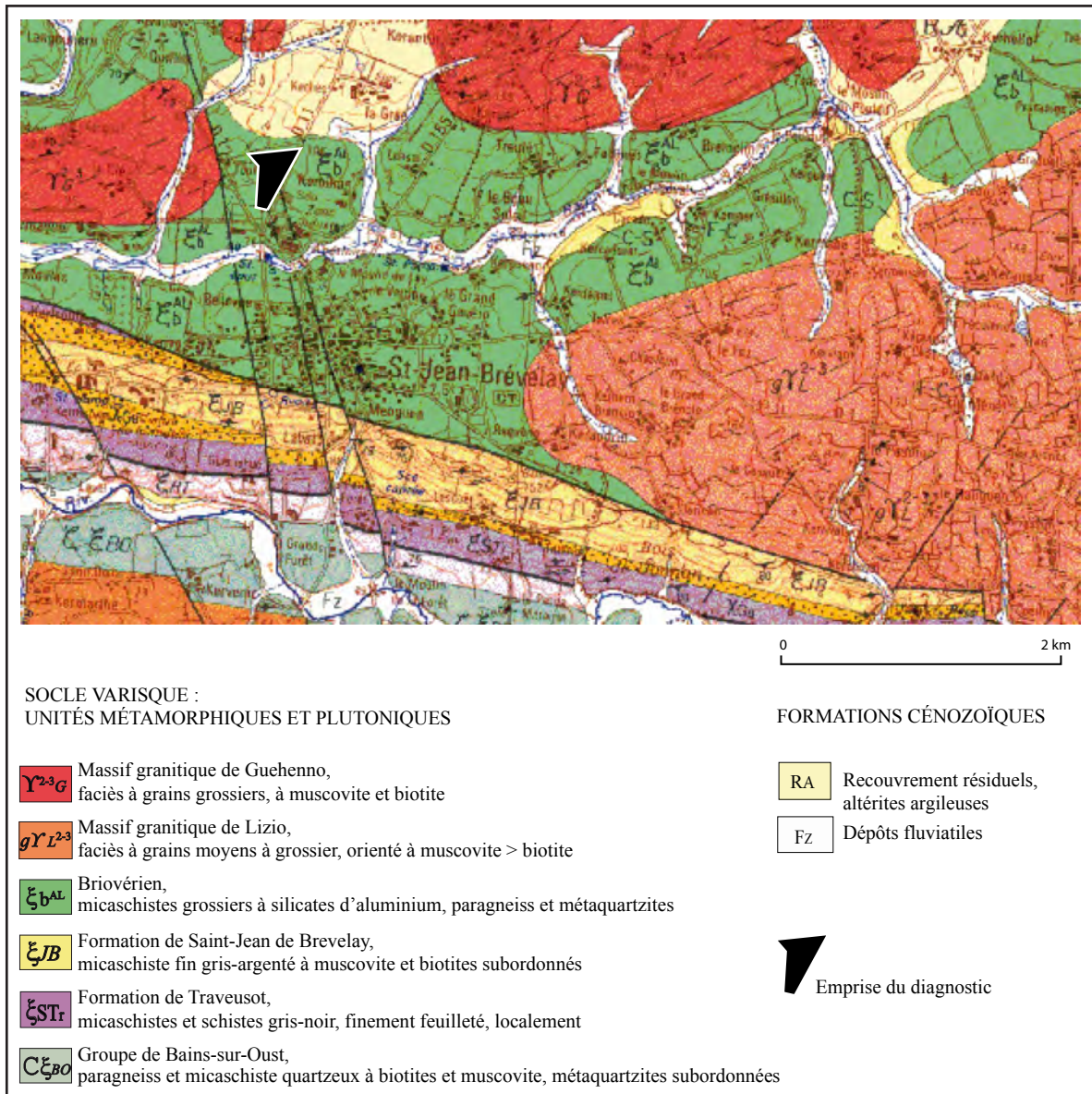


Fig 2 : Emprise du diagnostic sur fond de carte géologique, d'après BRGM, feuille d'Elven, au 1/50 000, éd. 2013.

I. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'opération

Suite au projet de Saint-Jean Communauté, de développer un nouveau parc d'activité dans la ZI du Lay, sur la commune de Saint-Jean de Brevelay, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 61 852 m². Aucun indice de site n'était connu dans ce secteur de la commune.

L'opération s'est déroulée sur le terrain du 6 au 15 janvier 2014.

1.2. Localisation de l'opération et topographie des lieux (fig. 1 et fig. 4)

Le projet de construction se situe au nord du bourg de Saint-Jean-de-Brevelay dans la ZI du Lay. L'emprise borde par l'ouest la départementale D11. Elle occupe des terrains agricoles, ainsi qu'une prairie humide, dans une pente orientée nord-sud. L'altitude est comprise entre 86,50 et 107 m NGF.

Les parcelles concernées sont les n° 21, 56, 66, 69, 70, 71, 72, 73 et 74, de la section ZB du cadastre de 2013.

Nous signalerons que nous n'avons pu intervenir en totalité sur la parcelle n° 66 puisque celle-ci était occupée en partie un bâtiment en cours de construction.

1.3 Contexte géologique (fig. 2 et fig. 3)

Géologiquement, Saint-Jean de Brevelay se situe dans une zone complexe où les micaschistes briovériens sont recoupés par les massifs granitiques de Guehenno ou de Lizio. Le nord de la commune est également marqué par le recouvrement résiduel d'altérites argileuses. Plus localement, sur l'emprise concernée, nous n'avons pu atteindre le substrat malgré les sondages géologiques atteignant ponctuellement près de 2 m de profondeur. Il semble que nous soyons dans cette zone d'altérites (micaschiste et/ou granitique), résultant ici plus probablement de l'altération des micaschistes.

Ponctuellement, certaines tranchées du nord de la parcelle ont livré des poches d'une roche granitoïde, présentant un litage.

De façon générale, sur l'ensemble de la surface, la stratigraphie se compose d'un premier niveau représenté par un sédiment argilo-sableux brun-orangé, assez hétérogène et compact, renfermant parfois des blocs de quartz. Son épaisseur varie de 16 à 50 cm en bas de pente.

Sous ce niveau, on atteint un sédiment argilo-sableux hétérogène, de teinte plus orangé avec des blocs de quartz plus fréquents.

En deçà de cette unité, le sédiment plus argilo-limoneux devient jaune-orangé et est marqué par des fentes de gel ; en surface, son aspect devient alors marbré. Puis plus en profondeur, il se charge en élément kaolinique, lui conférant un aspect soyeux et brillant.

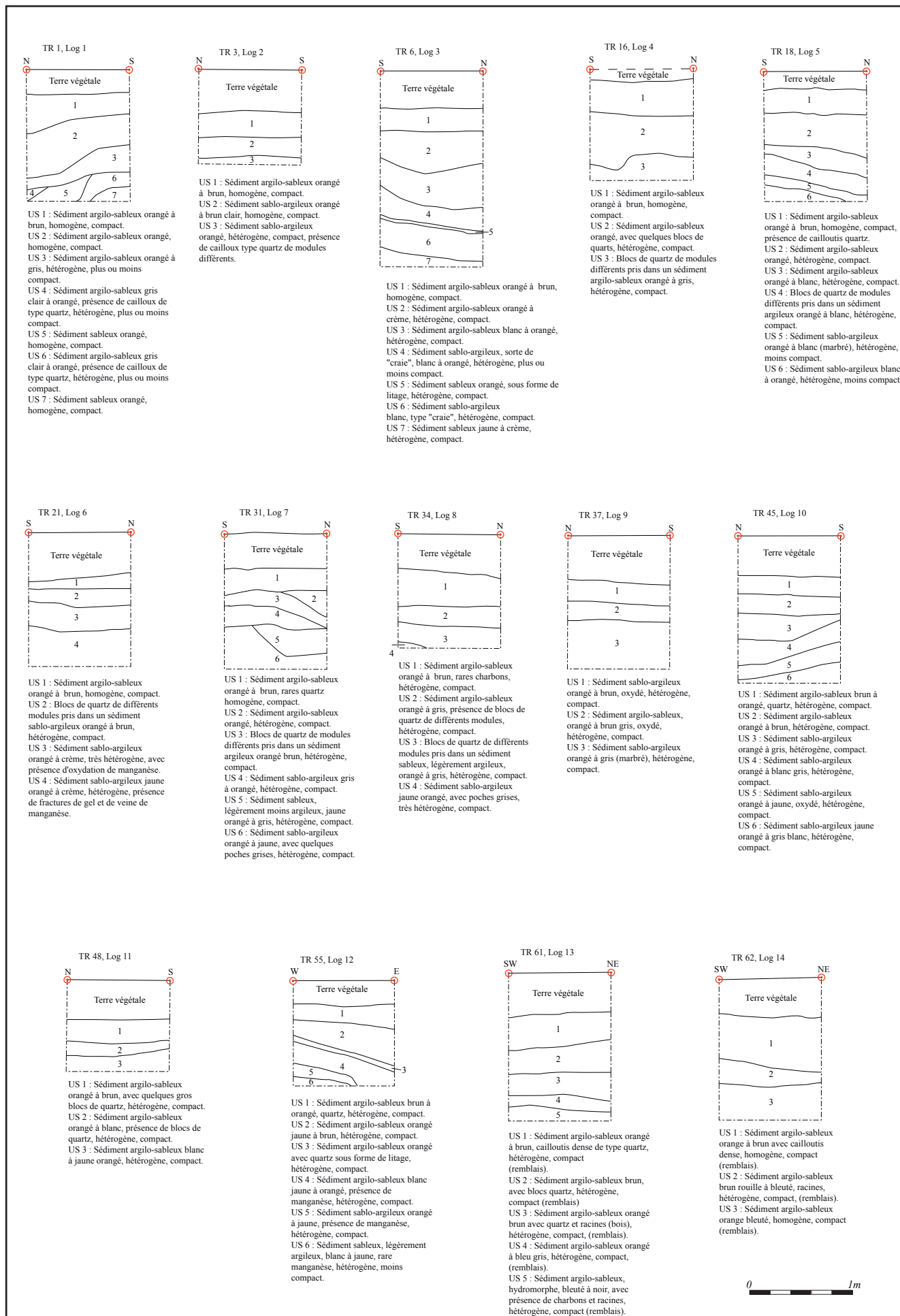


Fig 3 : Logs stratigraphiques effectués dans les tranchées du diagnostic, ZI du Lay, Saint-Jean-de-Brevelay

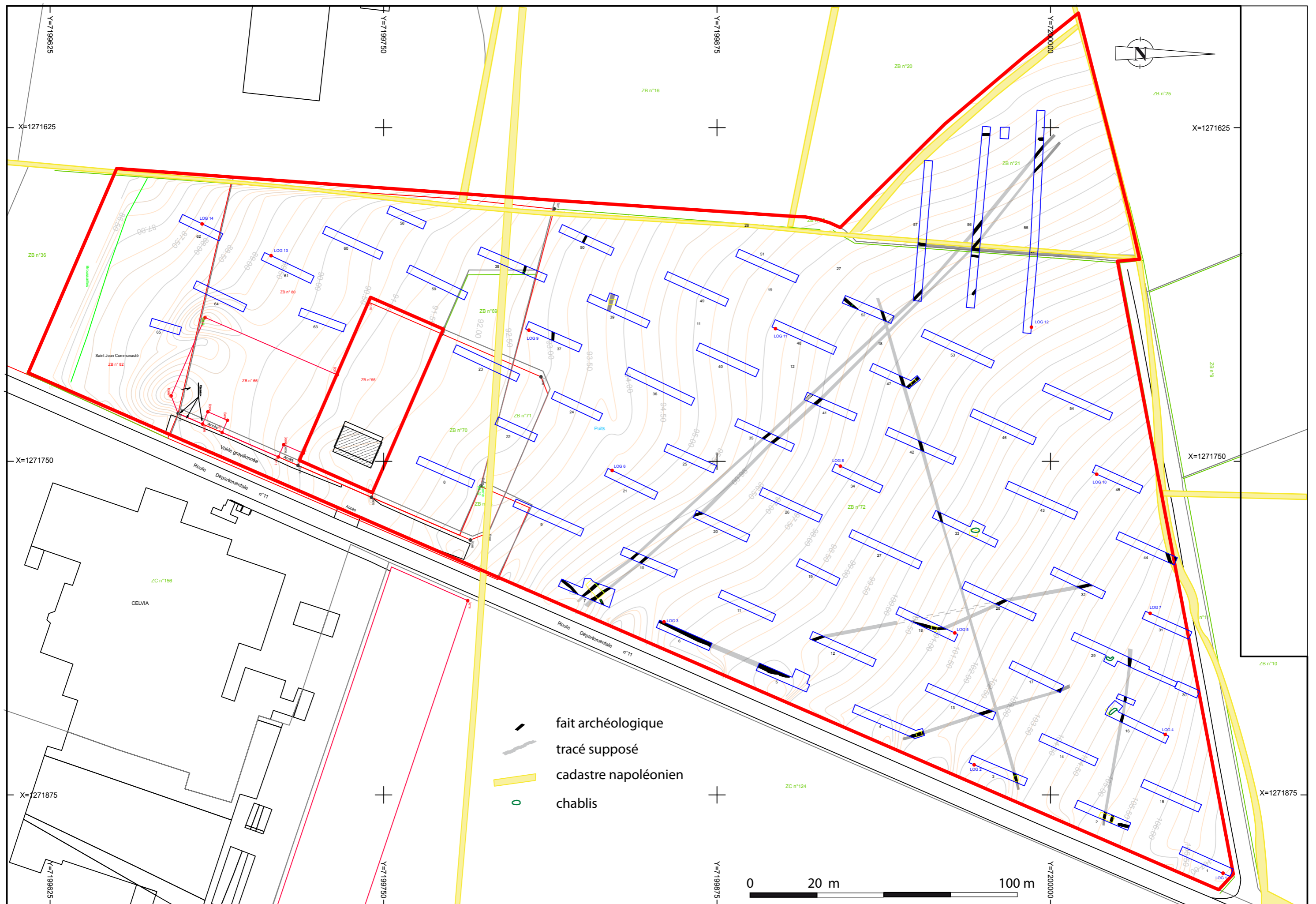


Fig. 4 : Plan général du diagnostic au 1/1250^{ème}, ZI du Lay, Saint-Jean-de-Brevelay

Ce schéma a été observé à quelques variations près dans la plupart des sondages effectués dans la pente.

En bas de pente, il diffère quelque peu du fait de l'hydromorphie du terrain.

Dans les parcelles d'en bas, cette stratigraphie est occulté par un épais niveau de remblais, effectué lors de la construction du bâtiment industriel se situant de l'autre côté de la départementale.

1.4 Contexte archéologique

La commune de Saint-Jean de Brevelay compte une quinzaine de sites répertoriés à la Carte Archéologique. La quasi-totalité de ces indices se situe dans la zone sud de la commune. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs vestiges mégalithiques (menhirs et dolmen), ainsi que quelques enclos ou indices de sites protohistoriques et antiques. L'occupation la plus proche de notre emprise se situe à environ 1 km environ au nord-ouest de la ZI du Lay, et correspond à un enclos de l'Age du Fer. L'observation du cadastre napoléonien nous montre que le découpage parcellaire a peu évolué depuis la fin du XIX ème siècle (**annexe**). Les quelques limites présentes sur le cadastre ancien ont été mises au jour dans nos tranchées.

1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération s'est déroulée du 7 au 15 janvier 2014, mobilisant deux archéologues, et un topographe intervenant de façon ponctuelle.

Nous sommes intervenus avec une pelle hydraulique de 21 t, munie d'un godet de 3 m de large.

Au total, 66 tranchées disposées en quinconce, d'une moyenne d'environ 20 m de long ont été ouvertes. La surface diagnostiquée est de 4989 m², soit 8 % de la surface prescrite.

L'orientation des tranchées a respecté celle de la pente soit dans un axe nord-est / sud-ouest. Quelques extensions ou fenêtres complémentaires sont venues s'ajouter au maillage initial, en vue de vérifier les anomalies sédimentaires.

Les faits ont été numérotés de 1 à n à l'intérieur de chaque tranchée elles-mêmes numérotées de 1 à n.

Les faits ont tous été relevés manuellement au 1/100e. Ceux qui ont fait l'objet de sondages ont aussi été relevés au 1/20e, et photographiés.

Le plan général du diagnostic a été relevé au GPS par le topographe.

2. Présentation des résultats (fig. 4)

2.1 Observations générales

Les résultats du diagnostic sont assez décevants archéologiquement, et ce malgré une bonne lisibilité du terrain. Seuls quelques fossés parcelaires, dont certains sont récents, ainsi que des traces de haies et un chemin ont été mis au jour. Hormis l'aspect des comblements, aucun élément de datation n'a permis de dater la plupart de ces fossés, dont quelques uns apparaissent relativement bien conservés. Seul un petit tesson représentant le bord d'une céramique gallo-romaine, pourrait marquer la présence d'une limite antique. De même, la rareté du mobilier, y compris dans le niveau de terre végétale laisse supposer un territoire relativement vierge d'occupation.

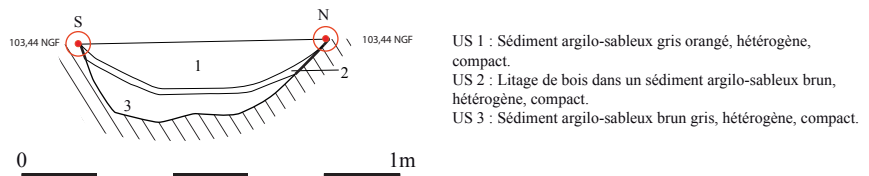
2.2 Le parcellaire moderne et contemporain

Les fossés des tranchées 44, 56 et 57 ont été reconnus sur le cadastre napoléonien. Ceux de la tranchée 44 correspondent au chemin encore en fonction aujourd'hui, et dont les limites ont quelques peu fluctué depuis le XIX^{ème} siècle.

Ceux des tranchées 56 et 57, mis au jour partiellement, car très peu profonds, correspondent à une limite de haie prolongeant une limite existante entre les parcelles ZB 21 et ZB 72.

Le fossé suivi dans les tranchées 3, 33, 42, 47 et 52 a été sondé dans la tranchée 3 (fig. 5). D'après le remplissage, il semble également correspondre à une haie. Cette limite est visible en partie sur un cliché de 1948 (annexe).

Fig. 5 : relevé de Tr 3 St1



Enfin d'autres fossés, ne figurant pas sur les documents cités plus hauts, peuvent, de par leur comblement et leur orientation, se rapporter au parcellaire récent.

Il s'agit notamment des fossés des tranchées 2, 16, 29/30. Apparaissant doubles dans la tranchée 2 où ils ont faits l'objet de sondages (fig. 6, fig. 7), on les retrouve en un seul tracé dans les tranchées suivantes, en raison de leur faible impact au sol. Il marque l'emplacement d'une haie.

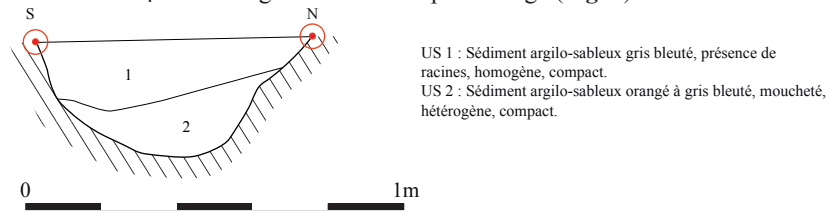
Fig. 6 : photo de Tr 2 St 2

Fig. 7 : photo de Tr 2 St 3



Deux autres fossés, présents dans les tranchées 37 et 50, pourraient appartenir à une même limite, bien que leur orientation semble sur le plan légèrement décalé. Sondé dans la tranchée 37, le comblement hydromorphe comprend deux couches. La première est un sédiment argilo-sableux gris-bleuté, homogène et compact, et la seconde est plus hétérogène et de teinte plus orangé (**Fig. 8**)

Fig. 8 : relevé de Tr 37 St 1



Leur orientation est similaire à celle observée sur le cliché de 1948 (**annexe**), soit des parcelles en lanières orientées ONO/ESE.

On notera également la présence d'un drain, mis au jour lors d'un sondage dans le fossé F1 de la tranchée 39.

De même des traces plutôt irrégulières de sédiments sombres et hétérogènes repérées en tranchée 5 et 6 et dans les niveaux supérieurs de la tranchée 7 pourraient être liées aux travaux de la route départementale D 11, située en parallèle à quelques mètres.

2.3 Le parcellaire non daté

En dehors des fossés récents décrits ci-dessus, le diagnostic a révélé d'autres fossés aux orientations et remplissages différents, et dont la datation n'a pu être précisée, faute de mobilier.

Les tranchées 7, 10, 20, 35, 41, 56, 57 ont mis en évidence la présence de deux fossés, délimitant un probable chemin d'une largeur d'environ 3 m.

Il traverse la parcelle ZB 72 puis ZB 21 suivant une orientation NO/SE.

Sondés dans la tranchée 7, ces fossés présentent respectivement des largeurs d'1,15 m et d'1,20 m et des profondeurs de 0,55 m et 0,50 m (**fig. 9** et **10**, **fig. 11** et **12**).

Les coupes relevées présentent un profil en U.

Le remplissage se compose de trois unités stratigraphiques mettant en évidence deux phases de comblements différents, entre lesquels on observe un niveau hétérogène pouvant correspondre à de l'effondrement de parois.

Il semble qu'un creusement récent (us1) vienne se superposer à un fossé plus ancien (us3).

Fig. 9 : relevé de Tr 7 St 2
 Fig. 10 : photo de Tr 7 St 2

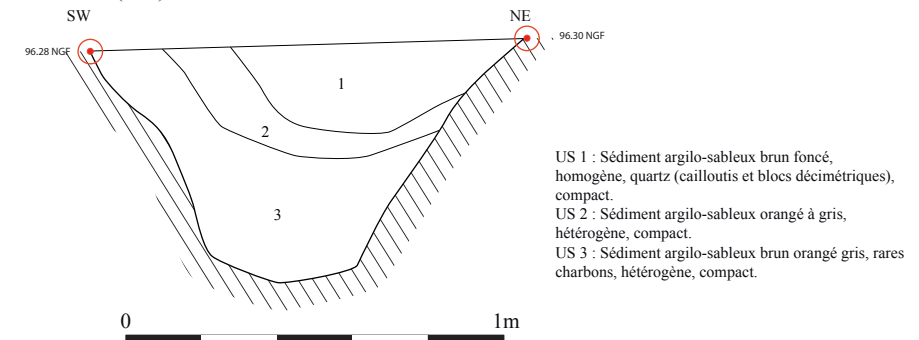


Fig. 11 : relevé de Tr 7 St 3
 Fig. 12 : photo de Tr 7 St 3

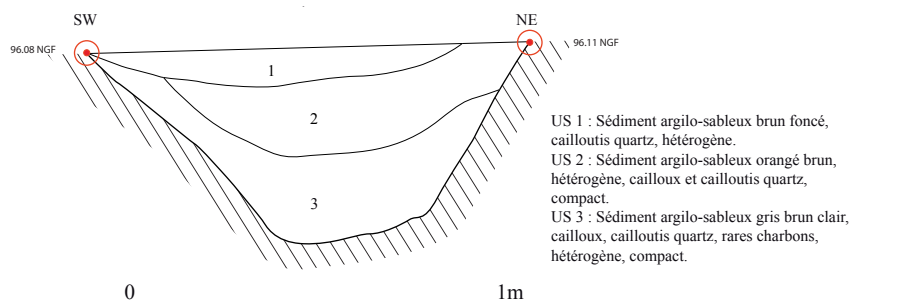
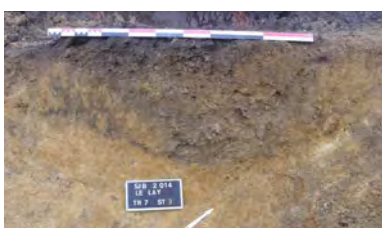
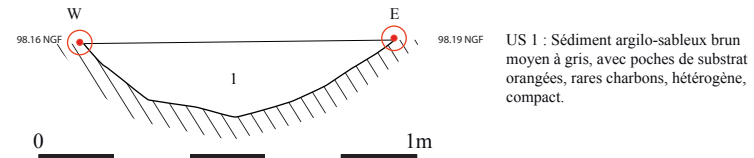
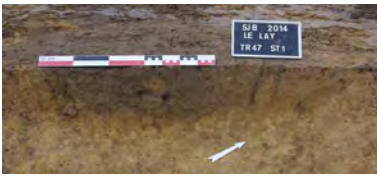


Fig. 13 : relevé de Tr 47 St 1

Fig. 14 : photo de Tr 47 St 1



Par ailleurs, deux voire trois autres fossés quasi-parallèles, et ne fonctionnant pas avec le maillage récent ont été mis en évidence. Ils présentent une orientation NNO/ SSE.

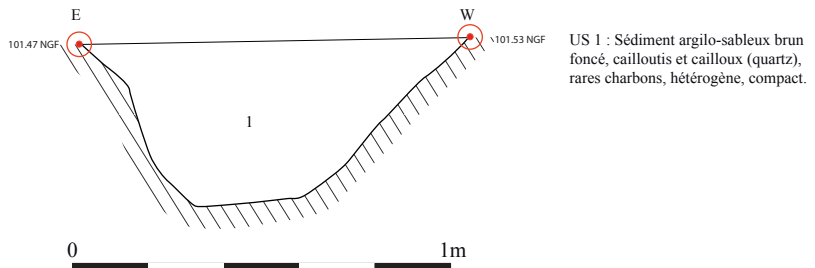
Le premier, de tracé certain, a été reconnu dans les tranchées 4, 13 et 17.

Sondé dans la tranchée 4, il possède une largeur d'1m à l'ouverture et une profondeur de 0,50 m (Fig. 15 et 16). Son comblement unique se compose d'un sédiment argileux-sableux brun foncé, plutôt hétérogène, renfermant plusieurs cailloux de quartz.

Seul un minuscule tesson roulé a été prélevé à la surface de F1 dans la tranchée 17. Non caractérisable sa pâte pourrait être de production protohistorique ou antique.

Fig. 15 : relevé de Tr 4 St 1

Fig. 16 : photo de Tr 4 St 1



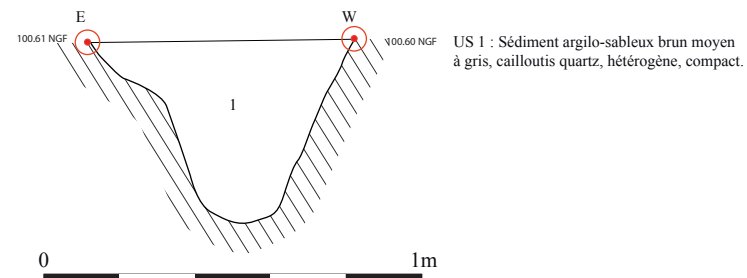
A 30 m de distance, plus à l'est, dans une orientation similaire, plusieurs portions de fossés ont été mises au jour dans les tranchées 12, 18, 28 et 32.

Sur le terrain, nos estimations d'orientations permettaient de penser que ces différents segments appartenaient au même fossé, et ce malgré une légère inflexion du tracé dans la tranchée 18. L'observation du plan général induit toutefois une réserve sur cette hypothèse. Réserve qui reste relative puisqu'aucun autre raccord n'a été mis en évidence et ce malgré un terrain favorable à la lecture des vestiges. Par ailleurs, le comblement en surface est comparable dans les différentes tranchées (sédiment argileux sableux brun-moyen, homogène avec quelques quartz). Nous considérons donc qu'il s'agit probablement d'un seul et même fossé, au tracé non rectiligne.

Sondé dans la tranchée 18, ce fossé large de 0,70 m à l'ouverture, présente un profil en U et une profondeur de 0,50 (Fig. 17 et 18). Son remplissage unique se compose d'un argileux sableux brun-moyen, homogène avec quelques cailloux de quartz.

Fig. 17 : relevé de Tr 18 St 1

Fig. 18 : photo de Tr 18 St 1



3. Conclusion

Le diagnostic effectué à la ZI du Lay, sur la commune de Saint-Jean-de-Brevelay s'est avéré assez pauvre archéologiquement. Seuls quelques petits réseaux parcelaires, en partie modernes, ont été mis au jour. Les autres fossés, dont l'un deux pourrait être en rapport avec un chemin ancien n'ont pu être datés, mais pourrait s'avérer plus anciens puisque leur orientation diverge du maillage moderne et contemporain.

Malgré une bonne lisibilité du terrain et une assez bonne conservation des fossés, la pauvreté du mobilier semble conforter la faible fréquentation humaine de cette zone.

III. Annexes

Annexe 1 : inventaire des tranchées et du mobilier

N ° tran- chée	Description du niveau atteint	prof min	prof max	N° Fait	Nature	Niv. d'appari- tion	Dimension (en m)				Testé	Log	Mobi- lier
							L	l	Ø	prof.			
1	Sédiment argilo-sableux d'altération orangé, de type arène granitique, avec fractures de gel	0,64	1,3			-	-	-	-	-		1	
2	Sédiment argilo-sableux d'altération orangé, de type arène granitique, avec blocs de quartz	0,45	0,6	1	Fossé	0,55	-	0,8	-	-			
				2	Fossé	0,45	-	0,8	-	-			
				3	Fossé	0,45	-	0,6	-	-			
3	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé	0,45	0,92	1	Fossé (haie)	0,45	-	0,7	-	0,2	X	2	
4	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé	0,55	0,7	1	Fossé	0,55	-	0,95	-	0,44	X		
5	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,47	0,6	1	Dépres- sion mo- derne	0,55	-	-	-	-			
6	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,3	1,9	1	Dépres- sion mo- derne	0,3	-	-	-	0,1	X	3	
7	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,45	0,6	1	Fossé	0,6	-	0,6	-	0,4	X		
				2	Fossé	0,6	-	1,2	-	0,64	X		
				3	Fossé	0,45	-	0,5	-	0,52	X		
				4	Fossé	0,5	-	0,6	-	-			
8	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé rougeâtre, hétérogène	0,5	0,6			-	-	-	-	-			
9	Sédiment argilo-sableux d'altération, beige orangé, blocs quartz	0,5	1			-	-	-	-	-			
10	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé jaune, blocs de quartz	0,4	0,6	1	Fossé	0,5	-	0,6	-	-			
				2	Fossé	0,4	-	0,8	-	-			
11	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé	0,4	0,6			-	-	-	-	-			
12	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,45	0,55	1	Fossé	0,45	-	0,85	-	-			
13	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,35	0,55	1	Fossé	0,35	-	0,9	-	-			
14	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,45	0,6			-	-	-	-	-			
15	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz et de granit.	0,4	0,8			-	-	-	-	-			
16	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,45	1,1	1	Fossé	0,5	-	0,7	-	-		4	
				2	Chablis	0,45	-	1,1	-	0,65	X		

N ° tran- chée	Description du niveau atteint	prof min	prof max	N° Fait	Nature	Niv. d'appari- tion	Dimension (en m)				Testé	Log	Mobi- lier
							L	l	Ø	prof.			
17	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,5	0,6	1	Fossé	0,5	-	0,85	-	-			1 tes- son
18	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun	0,4	1,26	1	Fossé	0,45	-	0,85	-	0,5	X	5	
19	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,5	0,6			-	-	-	-	-			
20	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun	0,4	0,55	1	Fossé	0,4	-	0,84	-	-			
21	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé	0,45	1,34			-	-	-	-	-		6	1tes- son
22	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, veines de blocs de quartz	0,4	0,7			-	-	-	-	-			
23	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à jaune	0,4	0,6			-	-	-	-	-			
24	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,4	0,5			-	-	-	-	-			
25	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz, présence de bioperturbations (chablis et/ou terriers)	0,4	0,75			-	-	-	-	-			
26	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz, présence de bioperturbations (chablis et/ou terriers)	0,45	0,55			-	-	-	-	-			
27	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,3	0,5			-	-	-	-	-			
28	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,4	0;50	1	Fossé	0,4	-	0,87	-	-			
29	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,3	0,6	1	Fossé	0,3	-	0,9	-	-			
30	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,5	0,7			-	-	-	-	-			
31	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,5	1,34			-	-	-	-	-		7	
32	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à gris, présence de veines de quartz	0,45	0,65	1	Fossé	0,5	-	0,7	-	-			
33	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, veines de quartz	0,35	0,55	1	Fossé	0,35	-	0,7	-	-			
34	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à gris.	0,5	1,1			-	-	-	-	-		8	
35	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,5	0,6	1	Fossé	0,5	-	0,7	-	-			
				2	Fossé	0,55	-	0,65	-	-			
36	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à gris brun, rares blocs de quartz	0,5	0,7			-	-	-	-	-			
37	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à gris, présence de blocs de quartz	0,4	1,3	1	Fossé	0,4	-	0,7	-	0,32	X	9	

N ° tran- chée	Description du niveau atteint	prof min	prof max	N° Fait	Nature	Niv. d'appari- tion	Dimension (en m)				Testé	Log	Mobi- lier
							L	l	Ø	prof.			
38	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune orangé à gris	0,35	0,6	1	Fossé	0,4	-	0,6	-	0,18	X	1 tes- son an- tique	
39	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune orangé	0,4	0,55	1	Drain	0,45	-	1,27	-	-			
40	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à gris brun, présence de blocs de quartz	0,45	0,55			-	-	-	-	-			
41	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,4	0,6	1	Fossé	0,45	-	0,85	-	-			
				2	Fossé	0,45	-	0,8	-	-			
42	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun.	0,4	0,5	1	Fossé	0,45	-	0,7	-	-			
43	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à gris brun, blocs de quartz	0,45	0,55			-	-	-	-	-			
44	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun	0,4	0,5	1	Fossé	0,4	-	0,6	-	-			
				2	Fossé	0,45	-	0,9	-	-			
45	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, rares blocs de quartz	0,4	1,44			-	-	-	-	-		10	
46	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,4	0,5			-	-	-	-	-			
47	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,4	0,5	1	Fossé	0,4	-	0,6	-	0,2	X		
				2	Fossé	0,4	-	0,9	-	-			
48	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun	0,45	0,94			-	-	-	-	-		11	
49	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,4	0,5			-	-	-	-	-			
50	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune orangé à gris, blocs de quartz	0,35	0,4	1	Fossé	0,35	-	0,6	-	-			
51	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune orangé, blocs de quartz	0,35	0,6			-	-	-	-	-			
52	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,35	0,5	1	Fossé	0,4	-	0,5	-	0,08	X		
				2	Fossé	0,35	-	0,75	-	-			
53	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, avec blocs et cailloux quartz	0,4	0,5			-	-	-	-	-			
54	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,3	0,5			-	-	-	-	-			
55	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,45	1,04	1	Fossé	0,6	-	0,6	-	-		12	
				2	Fossé	0,55	-	0,7	-	-			
				3	Fossé	0,55	-	1	-	-			

N ° tran- chée	Description du niveau atteint	prof min	prof max	N° Fait	Nature	Niv. d'appari- tion	Dimension (en m)				Testé	Log	Mobi- lier
							L	l	Ø	prof.			
56	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,45	0,55	1	Fossé	0,5	-	0,7	-	-			
				2	Fossé	0,45	-	0,7	-	-			
				3	Fossé	0,45	-	0,65	-	-			
				4	Fossé	0,45	-	0,7	-	-			
				5	Fossé	0,5	-	0,85	-	-			
				6	Fossé	0,5	-	0,75	-	-			
57	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé, blocs de quartz	0,5	0,6	1	Fossé	0,5	-	0,7	-	-			
				2	Fossé	0,5	-	0,8	-	-			
58	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune orangé, blocs de quartz	0,4	0,45			-	-	-	-	-			
59	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune orangé	0,4	0,5			-	-	-	-	-			
60	Sédiment argilo-sableux d'altération, jaune à gris, blocs de quartz	0,4	0,6			-	-	-	-	-			
61	Sédiment argilo-sableux d'altération, orangé à brun, blocs de quartz	0,5	1,56			-	-	-	-	-		13	
62	Sédiment argileux, oran- gé, légèrement bleuté.	0,7	1,42			-	-	-	-	-		14	
63	Remblai, sédiment argi- leux hydromorphe gris, présence de racines et morceaux de bois	0,5	1,2			-	-	-	-	-			
64	Remblai, sédiment argilo- sableux orangé à brun gris, cailloutis dense	0,5	0,8			-	-	-	-	-			
65	Remblai, sédiment argilo- sableux hydromorphe gris	0,5	1			-	-	-	-	-			

Annexe 2 : compléments cadastraux

Emprise du diagnostic sur fond de plan du cadastre napoléonien.



Emprise du diagnostic sur fond de cliché IGN de 1948.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication

ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Moderne,
Contemporain,
Indéterminé

Dans le cadre d'un projet d'extension de la ZI du Lay, sur la commune de Saint-Jean-de-Brevelay, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique sur une surface de 61852 m².

Sujets et thèmes

Parcellaire,
Chemin

Seuls quelques petits réseaux parcellaires en partie modernes ont été mis au jour. Les autres fossés, dont l'un deux pourrait être en rapport avec un chemin ancien, n'ont pu être datés, mais pourraient s'avérer plus anciens, puisque leur orientation diverge du maillage moderne et contemporain.

Mobilier

(Céramique)

Malgré une bonne lisibilité du terrain et une assez bonne conservation des fossés, la pauvreté du mobilier semble conforter la faible fréquentation humaine de cette zone.

Inrap**Grand Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-
Sévigné cedex
Tél. :02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr